

rettenmeier®
PREMIUM OF WOOD



Caractéristiques de qualité

Lames de sol en bois de conifère imprégnées

Dans les coloris Teck, Vert, Gris, Sable, Méditerranéen, Acajou, Anthracite



www.retttenmeier.com

LAMES DE SOL EN BOIS DE CONIFÈRE IMPRÉGNÉES

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Définition des termes

Critères de qualité pour les bois de sciage de résineux issus de la production locale en tenant compte de la norme de qualité OUTDOOR WOOD® de rettenmeier.

Avantages des produits

Qualité contrôlée, rabotés, séchage technique à 25 % d'humidité du bois max., faciles d'entretien, issus de forêts locales, préservant les ressources, respectueux de l'environnement.

Domaines d'utilisation

Sols, clôtures, revêtements et autres utilisations à l'extérieur.

Qualité de la surface

Rabotée 4 faces.

Tolérances dimensionnelles

Longueur \pm 25 mm, largeur \pm 3 mm, épaisseur \pm 1 mm autorisés (humidité de référence du bois 20 %)

Déformations

Le bois est un produit naturel qui peut présenter des déformations. La distance appropriée par rapport à la sous-construction peut compenser ces déformations. Une coupe en chantier permet de réduire les déformations. Chaque planche ne peut être exempte de déformations sur toute sa longueur.

Critères de tri

Exigences envers le bois de conifère OUTDOOR WOOD® de rettenmeier, tri supplémentaire, au moins une face doit répondre à ces exigences.

Imprégnation

Conformément aux conditions d'utilisation, il convient de sélectionner le bois en fonction de la durée d'utilisation et de la durabilité afin d'assurer une utilisation optimale et la plus longue possible. Afin que le bois puisse être utilisé de manière encore plus durable pour les utilisations à l'extérieur, il est traité à l'aide de différentes procédures d'imprégnation. Nos produits imprégnés OUTDOOR WOOD® de rettenmeier bénéficient d'une finition avec imprégnation en autoclave ou par immersion pour l'extérieur. Seuls des produits conformes à la réglementation REACH de fabricants renommés ayant un sens élevé de la qualité sont utilisés.

Clause de tri

Afin de saisir des erreurs de tri inévitables, les exigences s'appliquent seulement à 95 % d'une partie, autrement dit, pour la classe de qualité convenue, l'écart par rapport à la qualité ne doit pas dépasser 5 % du nombre de pièces.

Remarque

Le bois de l'assortiment OUTDOOR WOOD® de rettenmeier est un produit naturel. Les petits défauts esthétiques sur la structure du bois sont dus à la variabilité naturelle et doivent donc être tolérés.

LÉGENDE



Autorisé



Tenir compte de la
définition exacte



Non autorisé

Nœuds

Nœuds sains et adhérents de forme, taille et nombre quelconques autorisés, nœuds noirs autorisés uniquement s'ils sont adhérents au bois restant, nœuds tombants non autorisés (supérieurs à 10 mm), petites cassures des bords (jusqu'à 20 mm de diamètre) autorisées, petits nœuds sur cassures des bords autorisés sporadiquement sur une face, trous de nœuds autorisés jusqu'à 20 % du nœud.



Nœud adhérent



Nœuds noirs



Cassures des bords - autorisées jusqu'à 20 mm, 2 cassures par mètre linéaire



Nœuds sur cassures des bords - de petite taille, autorisés sur la face arrière



Trous de nœuds - autorisés sporadiquement jusqu'à 20 %



Nœuds tombants - non autorisés à partir de 10 mm

Flache

Autorisée (1 flache jusqu'à 10 cm max.)



Torsion

Autorisée si la pose est possible sans problème



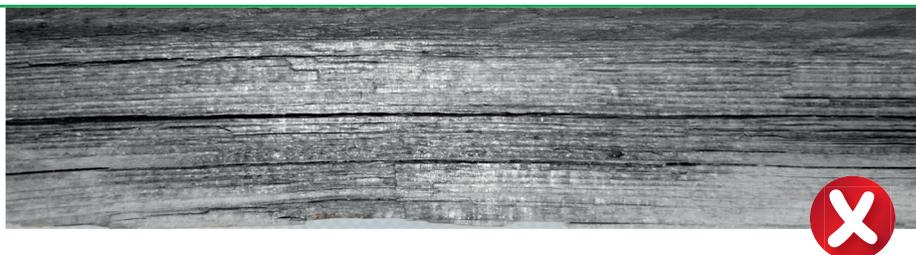
Bois de compression (bois rouge)

Autorisé



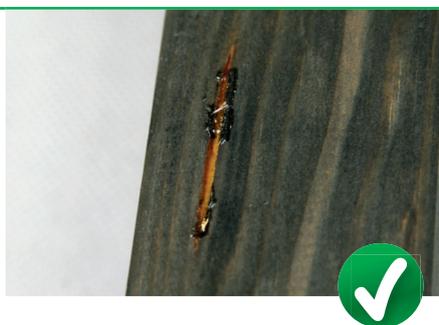
Pourriture

Non autorisée



Amas et poches de résine

Autorisés; en cas de hausse des températures, la résine peut se fluidifier et s'écouler



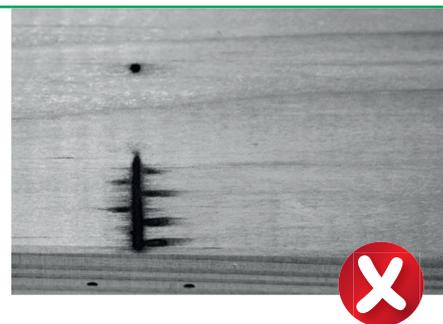
Défauts de rabotage

Autorisés sporadiquement (notamment les faces minces); coups de rabot < 1 mm autorisés, endroits rugueux dans la zone des branches autorisés



Infestations d'insectes

Autorisées sporadiquement



Traces de cœur

Autorisées



Détériorations mécaniques

Autorisées en faible nombre, enfoncements dus au transport < 1 mm autorisés



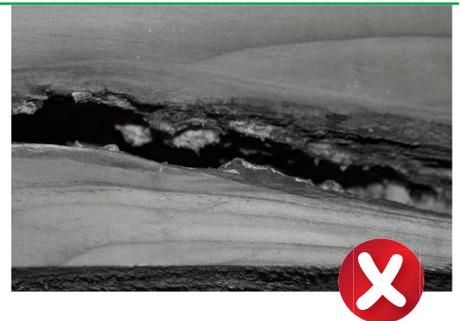
Marques de couleur et légers enfoncements dus aux lattes de stockage

Autorisées



Inclusions d'écorce

Autorisées jusqu'à 10 cm (si la surface est fermée)



Fissures

Fissures continues autorisées jusqu'à une longueur max. de 10 cm, gerces et micro-fissures autorisées



Coloration

Autorisée jusqu'à 30 % max.



Grisaillement

Autorisé

Le bois grisaille et fonce sous l'effet de la lumière et des intempéries jusqu'à la formation d'une patine gris argenté; ceci n'est pas un motif de réclamation



Zones résineuses

Autorisées



Efflorescences salines

Autorisées

